



Financer vos études

Le premier trimestre ou bloc de cours à compléter est considéré comme une période probatoire et doit être financé par des ressources propres.

Par la suite, une discussion a lieu avec la direction de la formation sur la poursuite des études.

Si les études sont poursuivies, la formation peut aider à financer d'autres études sous la forme:

1. une liste des fondations qui octroient des bourses sous certaines conditions;
2. les prêts sans intérêt pour financer les frais de scolarité, qui peuvent être accordés par l'enseignement sous certaines conditions;
3. bourses pour financer les frais de scolarité, qui peuvent être accordées par la formation sous certaines conditions.

Contact: Klaus Höller, klaus.hoeller@heileurythmie-ausbildung.ch